

PROCÈS-VERBAL DE LA 163^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR (SPPUQTR)

Tenue le jeudi 30 mars 2023 à 13 h 30
1012 Nérée-Beauchemin, UQTR
(PVAG163-30-03-2023)

PRÉSENCES : 105 professeur.es ont participé à la réunion.
217 professeur.es se sont prévalu.es de leur droit de vote en ligne.

La professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux communications et secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

AG163-30-03-2023-00 **Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 162^e assemblée générale
5. Affaires budgétaires
 1. Taux de cotisation syndicale 2023-2024
 2. Prévision des produits et des charges 2023-2024
6. Renouvellement de la convention collective – État de la négociation
7. Élections au comité exécutif du SPPUQTR
 1. Présidence
 2. Vice-présidence aux affaires syndicales
 3. Vice-présidence aux affaires universitaires
8. Rapport du comité exécutif pour l'année 2022-2023
9. Affaires nouvelles
10. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
11. Résultats du scrutin
12. Clôture de l'assemblée

AG163-30-03-2023-01 **Ouverture de l'assemblée**

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeur.es. Il rappelle que cette assemblée générale ne concerne que les professeur.es qui sont membres du Syndicat (458 professeur.es ont signé leur carte de membre).

AG163-30-03-2023-02 **Vérification du quorum**

Le président du SPPUQTR confirme l'atteinte du quorum prévu aux *Statuts* (art. 12.4), soit 10 % des membres du Syndicat (46 professeur.es membres sont requis pour le quorum), et proclame le début de l'assemblée.

Le président explique qu'en respect de nos *Statuts* (art. 12.1.d), la vice-présidente aux communications et secrétaire du Syndicat assume la présidence de l'assemblée.

AG163-30-03-2023-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée attire l'attention des professeur.es sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais réglementaires.

- CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 163^e assemblée générale ;
- CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'avis de convocation selon les délais prescrits à l'article 12.2.1 c) des *Statuts* du Syndicat ;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;
- CONSIDÉRANT la recommandation du conseil syndical ;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par la professeure Diane Gagné, Département de gestion des ressources humaines, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 163^e assemblée générale du SPPUQTR du 30 mars 2023.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG163-30-03-2023-04 Lecture et adoption de procès-verbal de la 162^e assemblée générale

La présidence d'assemblée attire l'attention des professeur.es sur le projet de procès-verbal de l'assemblée générale du Syndicat qui a eu lieu le 27 septembre 2022.

Elle s'informe de la conformité du procès-verbal.

- CONSIDÉRANT le procès-verbal de la 162^e assemblée générale du Syndicat ;
- CONSIDÉRANT que les membres ont reçu le projet de procès-verbal selon les délais prescrits à l'article 12.2.1 c) des *Statuts* du Syndicat ;
- CONSIDÉRANT l'avis des membres ;

Sur proposition du professeur Sylvain Sirois, Département de psychologie, appuyée par la professeure Lyne Cloutier, Département des sciences infirmières, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 162^e assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 27 septembre 2022.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG163-30-03-2023-05 Affaires budgétaires

La présidence d'assemblée invite le trésorier à présenter les points.

1- Taux de cotisation syndicale 2023-2024

Le trésorier rappelle que les membres réunis en assemblée générale du 25 mars 2021 avaient adopté une hausse de la cotisation syndicale pour l'établir à 2 % et que le maintien de ce taux avait à son tour été adopté lors de l'assemblée générale du 31 mars 2022.

Le trésorier précise que l'objectif de ce taux à 2 % est de se rapprocher du montant nécessaire pour compenser 100 % du salaire net des professeur.es pour la durée d'une session de 16 semaines en cas d'un conflit de travail.

Après la présentation du trésorier, la présidence d'assemblée fait la lecture du projet de résolution :

PVAG163-30-03-2023-05.1 R266

CONSIDÉRANT	les résultats financiers prévus au 31 mars 2023 ;
CONSIDÉRANT	les prévisions des produits et des charges pour l'année 2023-2024 ;
CONSIDÉRANT	le taux de cotisation syndicale actuel de 2 % ;
CONSIDÉRANT	la négociation en cours pour le renouvellement de la convention collective ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du conseil syndical ;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par le professeur Stéphane Martineau, Département des sciences de l'éducation, il est résolu de maintenir, pour l'année 2023-2024, la cotisation syndicale à 2 % de l'ensemble de la rémunération versée selon la convention collective des professeurs et des professeures.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

2- Prévision des produits et des charges 2023-2024

Le trésorier rappelle qu'il s'agit d'une proposition de budget conservateur basé sur un taux de cotisation syndicale à 2 %. Les produits se chiffrent à 1 320 000 \$ et les charges à 932 500 \$, dégageant un excédent de 387 500 \$.

Après la présentation du trésorier, la présidence d'assemblée fait la lecture du projet de résolution :

CONSIDÉRANT	les résultats financiers prévus au 31 mars 2023 ;
CONSIDÉRANT	les prévisions des produits et des charges pour l'année 2023-2024 ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du conseil syndical ;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par le professeur Adam W. Skorek, Département de génie électrique et génie informatique, il est résolu d'adopter les prévisions des produits et des charges pour l'année 2023-2024.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG163-30-03-2023-06 Renouvellement de la convention collective – État de la négociation

La présidence d'assemblée invite les membres du comité de négo à présenter le point.

La vice-présidente aux relations de travail indique qu'il s'agit d'une présentation de l'état de la négociation et qu'il n'y a pas encore d'entente définitive sur l'ensemble des demandes et des offres des parties. Elle rappelle que les points présentés ne sont pas encore effectifs et qu'il faudra au préalable adopter une entente de principe lors d'une assemblée générale du SPPUQTR.

La vice-présidente aux relations de travail résume les points traités avec la partie patronale jusqu'à ce jour en les présentant selon l'état des discussions :

- Avancées ;
- En voie de règlement ;
- En discussion et en discussions corsées ;
- Refusées.

Des professeur.es questionnent le comité de négo sur les dégagements de recherche et les mandats des directions de programmes.

Le trésorier présente les demandes et les offres salariales.

Les professeur.es manifestent leur inquiétude, voire leurs mécontentements, sur l'écart qui persisterait entre les professeur.es de l'UQTR et le réseau UQ, et plus particulièrement avec l'UQAC selon les offres déposées par la partie patronale. La vice-présidente aux relations de travail assure que le comité de négo ne pliera pas sur les demandes salariales et que les membres auront à se prononcer sur celles-ci avant qu'une entente ne soit convenue avec l'employeur.

Un professeur demande à connaître les règles entourant l'application d'un lock-out par l'employeur. La vice-présidente aux relations de travail affirme que l'employeur peut, lors d'une négociation de convention collective, appliquer un lock-out au même titre qu'un syndicat peut décréter une grève à la suite d'un vote des membres.

Une professeure demande ce que les professeur.es peuvent faire pour appuyer le comité de négo. La vice-présidente aux relations de travail mentionne qu'un comité d'appui à la négo est formé et qu'il proposera des activités au besoin, selon l'évolution de la négociation.

AG163-30-03-2023-07 Élections au comité exécutif du SPPUQTR

La présidence d'assemblée demande aux membres présents d'accepter qu'elle cède pour ce point la présidence d'assemblée au vice-président aux affaires universitaires puisqu'elle se porte candidate aux élections du comité exécutif.

Les professeur.es acceptent le changement de présidence d'assemblée.

La présidence d'assemblée rappelle que les membres du comité de validation des scrutins ont déjà été désignés dans l'assemblée des professeur.es, mais que l'assemblée du Syndicat doit confirmer cette proposition.

La présidence d'assemblée indique à nouveau le rôle des membres du comité de validations des scrutins :

- Être présent.es à la fin de la période de scrutin :
 - Mardi 4 avril 2023 à 17 h
 - Plateforme Zoom
- Valider le déroulement du scrutin
- Constater les résultats
- Informer l'ensemble des professeur.es des résultats

CONSIDÉRANT la *Règle 17 régissant les modes de scrutins* ;
CONSIDÉRANT l'obligation de désigner un comité de validation comprenant une présidence et deux scrutateurs et scrutatrices pour la désignation des membres au comité exécutif du SPPUQTR et au comité de promotion ;
CONSIDÉRANT la désignation des membres du comité de validation lors de l'assemblée générale des professeur.es pour les élections à la commission des études ;

Sur proposition du professeur Christian Linard, Département de chiropratique, appuyée par la professeure Myriam Asri, Département des sciences infirmières, il est résolu de confirmer le professeur François Labelle, Département de management, à titre de présidence du comité de validation et les professeures Lyne Cloutier, Département des sciences infirmières, et Maude Dessureault, Département des sciences infirmières, à titre de scrutatrices.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

La présidence d'assemblée rappelle le calendrier des mises en candidatures :

2 mars 2023 : Envoi des bulletins de mise en candidature
9 mars 2023 : Rappel
16 mars 2023 : Fin de la période de mise en candidature
17 mars 2023 : Dévoilement des candidatures reçues

La présidence d'assemblée indique qu'à la fermeture de la période des mises en candidature, le 16 mars 2023, le secrétariat avait reçu les candidatures suivantes :

Présidence

Professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie
Candidature appuyée par la professeure Sonia El Euch, Département des sciences de l'éducation

Vice-présidence aux affaires syndicales

Professeure Mireille Dubé, Département des sciences comptables
Candidature appuyée par le professeur Gilles Bronchti, Département
d'anatomie

La présidence d'assemblée indique que la vice-présidente aux communications et secrétaire, la professeure Mireille Dubé, si élue VPAS, quittera ses fonctions le 30 avril 2023. En conséquence, le poste de vice-présidence aux communications et secrétaire deviendra vacant à compter du 1^{er} mai. Le conseil syndical, lors de sa prochaine réunion prévue pour le 27 avril, procédera à l'élection d'une vice-présidence aux communications et secrétaire par intérim jusqu'à l'assemblée générale statutaire de septembre prochain.

La présidence d'assemblée invite les professeur.es intéressé.es par le poste à communiquer avec le Syndicat par courriel au plus tard le 20 avril.

Vice-présidence aux affaires universitaires

Professeur Marc Beauregard, Département de chimie, biochimie et physique

Candidature appuyée par le professeur Benoît Daoust, Département de chimie, biochimie et physique

La présidence d'assemblée invite les candidat.es à signaler à l'assemblée les motivations qui les amènent à solliciter un mandat au comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR.

À la fin des présentations, la présidence d'assemblée remercie les candidat.es et elle invite les professeur.es à poser leurs questions.

La présidence d'assemblée indique que la période de scrutin se déroulera du 30 mars à 17h au 4 avril 2023 à 17h et qu'il s'agit d'un scrutin électronique comme le prévoit la *Règle 17 régissant les modes de scrutins*. Les professeur.es recevront un courriel les invitant à se prononcer. Seuls les membres du Syndicat auront accès au bulletin de vote.

La vice-présidente aux communications et secrétaire reprend le titre de présidence d'assemblée en remerciant son collègue. Elle invite par la suite l'assemblée à remercier chaleureusement le professeur Denis Leroux pour son rôle joué au Syndicat à titre de vice-président aux affaires universitaires durant la dernière année et à titre de délégué syndical depuis de nombreuses années.

Les professeur.es félicitent et remercient le professeur Denis Leroux pour son engagement syndical.

AG163-30-03-2023-08 Rapport du comité exécutif pour l'année 2022-2023

La présidence d'assemblée invite les membres du comité exécutif à présenter leur rapport de l'année 2022-2023.

La présidence d'assemblée demande aux professeur.es d'adresser leurs questions aux officiers et aux officières concerné.es.

Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

AG163-30-03-2023-09 Affaires nouvelles

La présidence d'assemblée invite les membres à prendre la parole.

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

AG163-30-03-2023-10 Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin

La présidence d'assemblée rappelle qu'en raison de la *Règle 17 régissant les modes de scrutins*, la constatation des résultats aura lieu le mardi 4 avril 2023 à compter de 17h.

CONSIDÉRANT	les <i>Statuts</i> du SPPUQTR ;
CONSIDÉRANT	la <i>Règle 17 régissant les modes de scrutin</i> ;
CONSIDÉRANT	la période de scrutin électronique du 30 mars 2023 à 17 h jusqu'au mardi 4 avril 2023 à 17 h ;
CONSIDÉRANT	le dévoilement des résultats du vote le 4 avril 2023 ;

Sur proposition de la professeure Noémi Cantin, Département d'ergothérapie, appuyée par le professeur Stéphane Martineau, Département des sciences de l'éducation, il est résolu d'ajourner l'assemblée générale du SPPUQTR du 30 mars 2023 jusqu'au 4 avril 2023 à 17 h.

La présidence d'assemblée déclare l'ajournement de l'assemblée générale du Syndicat à 15h25.

AG163-30-03-2023-12 Résultats des élections

Le mardi 4 avril 2023 à 17h, les membres du comité de validation, les professeur.es François Labelle, Département de management, Lyne Cloutier, Département des sciences infirmières, et Maude Dessureault, Département des sciences infirmières, ont procédé à la constatation des résultats et annoncent que 217 professeur.es se sont prévalu.es de leur droit de vote pour l'élection de membres au comité exécutif.

Comité exécutif

Présidence

Professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie

Pour : 93,8 % (195) - réélu

Contre : 6,3 % (13)

Vice-présidence aux affaires syndicales

Professeure Mireille Dubé, Département des sciences comptables

Pour : 96,2 % (202) - élue

Contre : 3,8 % (8)

Vice-présidence aux affaires universitaires

Professeur Marc Beauregard, Département de chimie, biochimie et physique

Pour : 95,6 % (195) - élu

Contre : 4,4 % (9)

Selon la *Règle 17 régissant les modes de scrutins* du Syndicat :

- e. Le quorum pour les scrutins relevant de l'assemblée générale du Syndicat est de 25 % des membres du Syndicat.

Le taux de participation est de 47,4 %.

AG163-30-03-2023-13 Clôture de l'assemblée

Après la constatation des résultats le mardi 4 avril 2023 à 17h, la séance est formellement close.

Présidente d'assemblée

Secrétaire

Mireille Dubé
Vice-présidente aux communications
et secrétaire du Syndicat

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires

Annexe – Rapport du comité exécutif 2022-2023

Action prioritaire	Convenir d'une entente en vue d'établir une nouvelle convention collective	<ul style="list-style-type: none"> Négociation en cours.
Actions à poursuivre	Valoriser la saine gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser le rôle des directions de départements, de programme, de clinique et de centre et institut de recherche. Mobiliser les professeur.es et favoriser leur implication dans les comités et les instances de l'UQTR. Soutenir les professeur.es provenant de programmes ou de départements sans direction.
	Entamer une réflexion sur les titres et tâches des membres du comité exécutif	<ul style="list-style-type: none"> Changement de dénomination : vice-présidence aux communications et secrétaire. Clarification du rôle de la vice-présidence aux affaires syndicales.
	Favoriser une relève au comité exécutif	<ul style="list-style-type: none"> Sollicitation auprès de professeur.es intéressé.es.
Relations de travail	Négocier une nouvelle convention collective	<ul style="list-style-type: none"> Négociation en cours.
Affaires universitaires	Organiser des rencontres préparatoires aux réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR et expédier aux délégué.es et aux directions de département l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres préparatoires avant chaque réunion de CA et de CÉ.
	Étudier la reconnaissance de la gestion des stages dans la tâche des professeur.es	<ul style="list-style-type: none"> Réunions avec le comité stages/LACs.
	Étudier les reconnaissances de tâches atypiques pour les stages	<ul style="list-style-type: none"> Réunions avec le comité stages/LACs.
	Définir les heures de laboratoire d'apprentissage clinique (LAC)	<ul style="list-style-type: none"> Réunions avec le comité stages/LACs. Proposition soumise au comité de négo.
	Étudier les problématiques liées à la formation à distance	<ul style="list-style-type: none"> Dossier mis en veilleuse par la direction
	Étudier les dégagements de direction de programme	<ul style="list-style-type: none"> Proposition d'un nouveau modèle de répartition
	Faire le point sur les programmes courts	<ul style="list-style-type: none"> Dossier mis en veilleuse par la direction
	Promotion 2022	<ul style="list-style-type: none"> Révision des critères, méthodes et modalités de promotion des professeur.es 2022. Organisation d'une rencontre conjointe (administration et Syndicat) visant la préparation d'un dossier de promotion (1^{er} décembre). Participation au comité de révision des critères, méthodes et modalités de promotion des professeur.es.
Services à la collectivité	Organiser un dîner pour la rentrée	<ul style="list-style-type: none"> Dîner de la rentrée (27 septembre).
	Intégrer les nouveaux et nouvelles professeur.e.s	<ul style="list-style-type: none"> Souper d'accueil (27 octobre). Mise à jour de la section Nouveaux professeurs du site Internet.
	Poursuivre la promotion des professeur.es qui se démarquent au	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaisances des profs s'étant démarqué.es (<i>à venir en mai</i>).

	cours de l'année (reconnaissance et engagement)	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance des profs engagé.es dans le Syndicat (<i>à venir en mai</i>).
	Offrir une série de dîners-conférences sur des sujets d'actualité	<ul style="list-style-type: none"> Partenaire de la conférence du Laboratoire en études féministes (14 septembre). Partenaire de la conférence sur la vulgarisation scientifique (25 octobre). Partenaire de la conférence de la Journée mondiale de la philosophie (17 novembre).
	Déterminer les critères d'attribution de la remise des bourses aux élèves d'écoles secondaires	<ul style="list-style-type: none"> Les critères demeureront les mêmes que celles prévues à la règle d'attribution des bourses remises à des élèves d'école secondaire (adopté en 2021). Lorsque possible, la bourse devra servir à soutenir une implication sociale.
Secrétariat	Superviser le déploiement des outils de communication	<ul style="list-style-type: none"> Animer le site Internet. Réalisation d'un bulletin <i>Info Négo</i>. Création d'une page Facebook du Syndicat.
	Organiser un comité de soutien et de communication pour la négociation de la convention collective 2022	<ul style="list-style-type: none"> Constitution d'un comité de mobilisation.
	Analyser les moyens de communication du syndicat afin d'identifier les meilleurs stratégies et outils à adopter	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion amorcée
Trésorerie	Superviser l'intégration progressive des placements socialement responsables au Fonds de défense professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Réunion du Comité d'étude FDP (novembre). Modification de la Règle 3 régissant la gestion du Fonds de défense professionnelle (adoption par le conseil syndical le 2 février).
	Analyser le budget de l'UQTR	(<i>à venir en avril</i>)
Représentation	Poursuivre les activités de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR	<ul style="list-style-type: none"> Discussions et représentations.
	Maintenir l'implication du Syndicat au sein des organismes de représentation nationale des professeur.es d'université (FQPPU et CLIUQ)	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux réunions régulières. Élection de la professeure Sonia El Euch à titre de conseillère au comité exécutif de la FQPPU.
	Participer au Forum des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux réunions régulières. Intervention pour faire modifier des propositions de changement suggérées par le secrétariat général dans plusieurs documents normatifs.
	Participer au Comité multisyndical de santé et sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux réunions.
	Favoriser et développer des collaborations avec l'AGE UQTR	<ul style="list-style-type: none"> Communications avec l'exécutif. Participation – Agenda étudiant 2023-2024.
	Poursuivre les activités de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR	<ul style="list-style-type: none"> Discussions et représentations.
	Maintenir l'implication du Syndicat au sein des organismes de représentation nationale des professeur.es d'université (FQPPU et CLIUQ)	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux réunions régulières. Élection de la professeure Sonia El Euch à titre de conseillère au comité exécutif de la FQPPU.